



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE ■

**Le Président
Ancien ministre**

Monsieur Manuel VALLS
Premier Ministre
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 25 JUL. 2016

Monsieur le Premier Ministre,

La mise en œuvre du FEADER pour la période 2014-2020 demeure plus que jamais un sujet de préoccupation majeure pour les Régions qui se sont vues confier en 2012, par le Président de la République, l'autorité de gestion de ce fond.

En effet, en dépit de plusieurs alertes y compris auprès du Président de la République, les Régions restent confrontées à des problèmes constants de mise en œuvre du FEADER. A l'heure actuelle, ni le Ministre de l'Agriculture et ni le Président Directeur Général de l'Agence de Services et de Paiement (ASP) n'ont été en mesure d'apporter des réponses satisfaisantes à la hauteur de l'urgence et de la sensibilité politique auprès de la profession agricole et des élus ruraux.

Ainsi malgré plusieurs réunions de travail conduites par M. Renaud Muselier et Mme Valérie Létard, respectivement président et vice présidente de la Commission Europe et par M. Jean-Pierre Raynaud – président de la Commission agriculture de l'ARF, les Régions restent en attente de réponses et d'engagements clairs et précis de la part de l'Etat sur les sujets suivants :

- Concernant l'engagement et le paiement des dispositifs relevant du FEADER, les Régions déplorent l'absence d'avancée significative de la part de l'ASP pour développer un outil informatique performant pour le paiement effectif de l'ensemble des aides relevant du FEADER et de LEADER en particulier. En dépit d'une légère augmentation des moyens consacrés à ce chantier au niveau des directions régionales de l'ASP, celle ci restera sans effet tant que ces dernières ne disposeront pas d'une réelle autonomie d'action vis à vis des autorités de gestion. Par ailleurs, les moyens mis à disposition par le Ministère de l'Agriculture dans les services déconcentrés pour instruire les dossiers restent très insuffisants et cela en contradiction totale avec les engagements pris par le ministère de l'agriculture.

.../...

- Concernant le financement des dispositifs, les Régions ont, individuellement et collectivement, depuis plusieurs mois, demandé au Ministre de l'Agriculture de confirmer la capacité de l'Etat à assurer le cofinancement des aides FEADER pour l'exercice 2016. Ces inquiétudes se sont confirmées au printemps au moment de la notification des crédits en régions par le Ministère de l'Agriculture. La situation est en effet particulièrement critique pour ce qui concerne le cofinancement des MAEC et des aides d'accompagnement à l'agriculture biologique, dispositifs pour lesquels plus de 100 millions d'euros manquent. Cette situation met les Régions en porte à faux vis à vis de la profession agricole car elles n'ont pas la capacité en tant qu'autorité de gestion à leur apporter des réponses puisque ces dispositifs relèvent du cadre national voulu par l'Etat. L'absence de réponse de l'Etat est donc particulièrement problématique d'autant plus qu'elle est également en contradiction totale avec les engagements du Président de la République en faveur des filières d'élevage et du développement de l'agriculture biologique encore rappelés très récemment.
- Les Régions s'inquiètent enfin du devenir des crédits de l'Etat cofinçant actuellement le dispositif des prêts bonifiés à l'installation en agriculture. Sur ce sujet, je tiens à rappeler que si le principe de faire évoluer ce dispositif ne pose pas de problème, les Régions attendent d'être étroitement associées à l'élaboration d'un dispositif de remplacement et attendent que leur demande de disposer d'une marge de manœuvre relative dans ce dispositif soit satisfaite.

Dans un contexte de crise de l'élevage et de conditions climatiques particulièrement défavorables, ce sont aujourd'hui l'ensemble des filières agricoles françaises qui se retrouvent en grandes difficultés. A l'heure où la proportion d'exploitations agricoles au bord du dépôt de bilan atteint un niveau inédit, la situation de blocage dans laquelle se trouve le FEADER ne peut plus durer. Elle met clairement en péril de nombreuses exploitations agricoles et menace le développement des territoires ruraux alors que ces derniers constituent une des priorités d'action du Président de la République et de votre gouvernement. Elle place par conséquent les Régions dans une situation absolument intenable politiquement.

Dans cette configuration, les Présidents de Région vous demandent de bien vouloir prendre toutes les mesures indispensables et donner toutes les instructions nécessaires au déblocage, dans les meilleurs délais, de cette situation totalement inacceptable. Ils considèrent qu'ils ne sauraient être tenus politiquement et financièrement responsables des manquements du Ministère de l'Agriculture et de l'ASP.

De même, les Présidents de Région attendent de la part des services du Ministère de l'Agriculture et de l'ASP des modalités de concertation et de travail tant au niveau régional que national, pour la période 2014-2020 et la préparation de l'après 2020, conformes aux engagements que vous avez pris dans le cadre de la plateforme Etat/Régions.

Je me tiens bien évidemment avec M. Gilles Mergy -Délégué Général de notre association- à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire et échanger avec vous sur ce sujet lors d'une prochaine rencontre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Je compte sur vous
Philippe RICHERT
 Philippe RICHERT